

*Lettre publiée dans 24 Heures du 31 décembre 2007*

## **Lettre ouverte aux Vaudoises et aux Vaudois**

Chères et chers compatriotes,

2007 s'achève et c'était une très bonne année. Pour le Canton tout d'abord qui a retrouvé le dynamisme et le sourire. De juin 2006 à juin 2007, environ 7'000 emplois ont été créés. De nombreuses entreprises vont s'agrandir ou s'installer dans le Canton ; pensons par exemple à Yahoo et à Nespresso qui ont choisi Avenches. Durant l'année, le taux de chômage est passé durablement sous la barre des 4%. La population augmente et la construction de logements a fortement redémarré depuis 2006.

Pour les autorités, l'année a été marquée par le renouvellement du Grand Conseil et du Conseil d'Etat. Le gouvernement élu en 2002 a terminé sa législature avec le sentiment du devoir accompli : après 15 ans de déficits, les comptes de l'Etat ont retrouvé l'équilibre depuis 2005 et la dette s'est réduite de près de moitié entre 2004 et 2007, passant de 8,6 milliards à 4,5. La nouvelle équipe du Conseil d'Etat s'est mise au travail. Elle l'a fait tout de suite et dans un esprit de concorde.

Pour le président aussi l'année a été bonne. Ce printemps, vous m'avez renouvelé votre confiance et je vous en remercie chaleureusement. Dans la foulée, mes collègues du Conseil d'Etat m'ont désigné président pour toute la législature. C'est une des nouveautés apportées par la Constitution vaudoise entrée en vigueur en 2003 : je serai le premier président du Conseil d'Etat du 31 décembre à l'être encore au matin du premier janvier.

Cet automne, le nouveau Conseil d'Etat a élaboré son programme de législature. Il lui servira de guide pour la politique à suivre jusqu'en 2012. Les comptes rétablis, le gouvernement veut maintenant donner la priorité au Canton et à sa population. L'année 2008 verra le début de la mise en œuvre de ce programme. Plutôt que de le résumer dans son entier, j'aimerais évoquer ici six points qui me semblent emblématiques des enjeux à venir.

La formation tout d'abord, qui est le principal atout du Canton, et un projet : un nouveau bâtiment à l'Université de Lausanne pour les sciences humaines. Il hébergera notamment la Maison des sciences sociales. En effet, la Confédération a choisi Lausanne pour abriter ce nouveau centre fédéral de compétence : une trentaine de chercheurs, venus notamment de Zurich et Neuchâtel, y collaboreront. Cet investissement est un exemple de la volonté du Conseil d'Etat de mettre à disposition les moyens nécessaires pour permettre au Canton d'exister et de se distinguer au niveau national.

Les projets d'agglomération ensuite qui répondent aux exigences de la croissance démographique et économique en coordonnant le développement territorial et en y apportant les infrastructures nécessaires. Ces projets nous permettent de redéfinir ce que nous entendons par villes et par campagnes et d'apporter des solutions concrètes à cette évolution, dans un souci de solidarité. Citons en exemple la transformation du LEB. Les Vaudois le surnomment affectueusement « la brouette ». Il deviendra un « S-Bahn » moderne à la zurichoise. Même logique dans l'engagement du Conseil d'Etat en faveur de la troisième voie Lausanne-Genève. Elle renforcera le lien avec l'agglomération genevoise qui, ne l'oublions pas, commence dans le district de Nyon.

Si la solidarité vaut pour les régions elle vaut tout autant pour les personnes. Les autorités porteront leurs efforts pour que les plus faibles ne soient pas les laissés-pour-compte du développement économique. A titre d'axe fort, le Conseil d'Etat entend stopper la croissance

du nombre de personnes qui dépendent de l'aide sociale. Pour ce faire, il renforcera les mesures qui visent au retour à l'emploi ; il luttera contre les effets de seuils qui peuvent décourager ce retour.

Il ne faut pas oublier la solidarité entre les générations : c'est dans cet esprit que le Conseil d'Etat entend non seulement moderniser les établissements médico-sociaux, mais aussi offrir une alternative aux personnes âgées en renforçant les soins à domicile et en développant les appartements protégés.

Le débat au Grand Conseil sur le nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts nous permettra de discuter de la place que nous entendons donner à la culture. Le Conseil d'Etat s'est engagé pour cette réalisation. Il y voit une chance de mettre en avant nos richesses culturelles et de nous donner les moyens de conserver notre patrimoine artistique pour les générations futures.

Enfin, il n'y a pas de développement possible sans sécurité pour les biens et les personnes. Le Conseil d'Etat poursuivra les réformes de la police et de la justice. Le débat renouvelé autour de Police 2000 illustre cette volonté et souligne la concertation et l'entente avec les communes.

Les développements récents de la conjoncture économique mondiale laissent planer quelques incertitudes pour 2008. Plus que jamais, le Canton dispose du potentiel pour y faire face et poursuivre son développement. Plus que jamais nous pouvons être fier du Canton de Vaud et croire en lui.

Pour 2008, je vous souhaite de vous porter aussi bien que notre Canton, et d'avoir autant de projets que lui.

Meilleurs vœux !